

**NOVEMBRE
2022**

Bulletin Municipal

COMMUNE DE VOGÜÉ

VIE COMMUNALE

Le point des commissions

CA S'EST PASSÉ À VOGÜÉ

Retour sur les animations de l'année

LE MOT DES ASSOCIATIONS





L'édito municipal

Après les fortes chaleurs, les incendies, nous voici à présent à l'aube des fêtes de fin d'année avec tout son cortège de cadeaux et de bons moments en famille et entre amis.

Si les habitants connaissaient les crues de l'Ardèche, ils ont découvert les feux qui heureusement n'ont fait aucune victime et pas de dégâts sur les habitations. Il faut remercier le corps des sapeurs-pompiers qui a été constamment sur le terrain et que nous avons hébergé à la salle des fêtes. Il faut aussi souligner la solidarité de la population et des communes alentours, avec Lanas entre-autre, qui a recueilli certain(e)s sinistré(e)s.

En raison de la hausse exponentielle des tarifs de l'électricité, nous avons décidé de diminuer certains éclairages de Noël sur notre commune. Les économies d'énergie sont à l'ordre du jour et nous allons étudier ce problème. Il s'agit de diminuer la facture d'électricité par des gestes appropriés mais également d'économiser l'eau en la stockant.

La période estivale a été satisfaisante, avec un afflux touristique conséquent. Les festivités organisées par les associations du village et par la commune ont eu un vif succès et vont continuer à faire vivre notre commune tout au long de l'année.

Sauf nouvelle pandémie, la cérémonie des vœux, et ce sera la première de la nouvelle mandature, aura lieu le 20 janvier 2023.

Dans l'attente de vous rencontrer, le conseil municipal vous souhaite une excellente fin d'année.

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale

Clin d'œil

Hommage à nos héros de l'incendie du 27 juillet



*Ci-dessus :
L'équipe du Sdis des Hautes-Alpes postée
au château de Vogüé
(photo Vivante Ardèche)*

Ci-contre : les camions au Cros de Boutier



Environ 150 personnes ont été évacuées de Vogüé, par précaution, après le déclenchement de l'incendie. Certaines ont été accueillies à la salle polyvalente de Lanas et la solidarité s'est vite organisée. Un grand merci à la Municipalité et aux habitants de Lanas !

La Municipalité de Vogüé tient à saluer le courage et le dévouement exemplaire des soldats du feu qui ont protégé notre commune. Grâce à leur engagement sans faille, l'incendie a été maîtrisé, il n'y a pas eu de victime et les habitations n'ont pas été endommagées. Nous remercions également tous ceux qui ont apporté leur soutien indispensable et généreux dans ce moment de crise qui restera dans les mémoires.



5 canadairs et 1 dash (ci-dessus) ont effectué 130 largages

État Civil 2022

Naissances

- Zack Dehoux, fils de Flora Glinutzki et Jason Dehoux, né le 27 janvier
- Soan Le Flohic, fils de Morgane Ponton et Nicolas Le Flohic, né le 20 février
- Nino Valdenaire, fils de Camille Mazade et Andy Valdenaire, né le 28 mars
- Paul Sigaud, fils de Céline Desa et Sylvain Sigaud, né le 31 mars
- Lyna Bernard, fille de Laetitia Charron et Adrien Bernard, née le 9 juin
- Anaïa Têtu, fille de Pricille Cesco et Nicolas Têtu, née le 27 juillet
- Thibault Abeillon, fils de Laura Issartel et Simon Abeillon, né le 16 septembre
- Eyden Devailly, fils d'Océane Crepin et Cédric Devailly, né le 23 septembre
- Lily-Rose Calba Deschemaker, fille de Mélanie Calba et Patrice Deschemaker, née le 12 octobre

Parrainage Civil

- Maë Le Flohic, fille de Morgane Ponton et Nicolas Le Flohic, le 16 avril
- Ethan Ruisson, fils d'Aude Pouydebat et Kévin Ruisson, le 04 juin

Mariage

- Justine Rossi et Jilani Ghodhbani, le 18 février
- Aude Pouydebat et Kévin Ruisson, le 04 juin
- Nathalie Cuvillier et Nicolas Trinez, le 04 juin
- Véronique Durieux et René Munoz-Almansa, le 11 juin
- Mélissa Gaillard et Corentin Debos, le 02 juillet
- Justine Valla et Mathieu Herlem, le 27 août

PACS

- Christelle Denize et Ivan Mathieu, le 10 janvier
- Émilie Vigne et Jennifer Jegousse, le 05 juillet
- Christine Ribes et Franck Tutin, le 23 septembre
- Mélanie Russier et Benoît Vincent, le 24 septembre
- Camille Mazade et Andy Valdenaire, le 31 octobre
- Magali Saussac et Florent Gaudin, le 7 novembre

Décès

- André Cartoux, le 09 février
- Mireille Granier, le 20 mars
- Marion Eskenazy, le 03 avril
- André Aurange, le 15 juin
- Anne Hussenet, le 26 juin
- Daniel Langlois, le 29 juillet
- Yvonne Lebourdais veuve Rouressol, le 15 septembre
- Louise Goncalvès veuve Imbert, le 13 octobre
- Marie-Madeleine Varé veuve Oziol, le 20 octobre
- Gérald Gérer, le 27 octobre
- Ana Da Fonte, veuve Barroso, le 19 novembre
- Paul Thibon, le 20 novembre

Commission Travaux, Aménagement et Voirie

Inauguration des ateliers d'art dans les caves de l'ancienne Cure

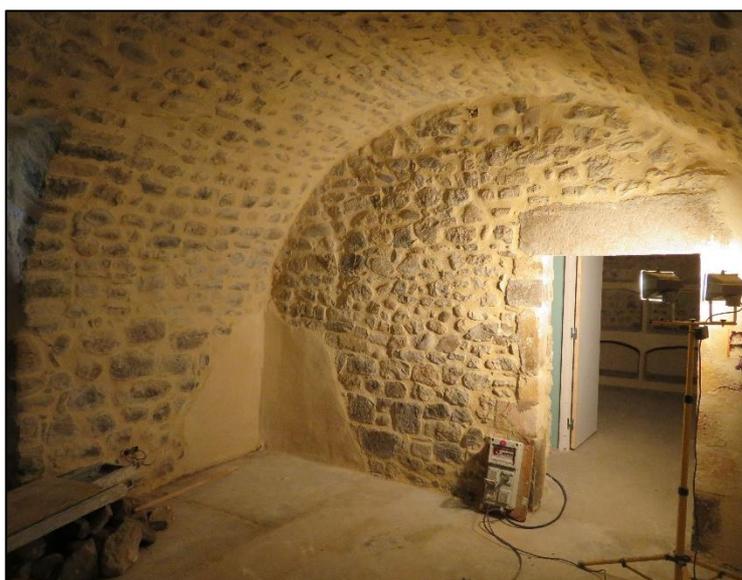


L'inauguration des ateliers d'artistes a eu lieu le 30 juin dans une ambiance conviviale en présence de la Municipalité de Vogüé, des artistes, des entreprises ayant travaillé sur le chantier ainsi que du président de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche Luc Pichon et du conseiller départemental de notre canton Laurent Ughetto.

Les travaux de création des ateliers d'art sont la première étape d'un projet d'envergure consistant à réhabiliter l'ancienne Cure du village, qui servait de résidence aux curés jusqu'au début des années 2000. Cela comprend les caves, le jardin, le kiosque et le bâtiment principal. Cet ensemble présente un intérêt patrimonial indéniable pour notre village. Des étudiantes en architecture en ont d'ailleurs fait leur projet de mémoire dont la Municipalité ne manquera pas de s'inspirer.



De nombreux mois de travaux, subventionnés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont été nécessaires pour un résultat de grande qualité.





Pari tenu, les ateliers d'art ont pu ouvrir pour la saison estivale !
Vous pouvez désormais admirer le travail de Charline Meyer, Anne-Lise Roussy et Célia Pascaud.
2 entrées possibles : côté parvis de l'église et côté montée de l'église.



Présentation des artistes...

Charline Meyer



Sensible à l'éloquence d'un paysage et à la délicatesse de ses plus petits détails, je regarde, ramasse, m'imprègne et transpose ces rencontres dans l'argile. Chacune de mes pièces est née d'un regard posé sur les bords de rivière, au détour d'un sentier de montagne ou encore au creux d'un châtaignier. Elles témoignent d'un attachement particulier à la nature, au paysage et à l'Ardèche.

Je façonne des objets utiles, pour la table ou le jardin, des objets de décoration et des sculptures. A l'atelier, plusieurs terres se côtoient, principalement des terres à grès que je cuis en haute température (1260°C). Je les travaille suivant différentes techniques au gré du projet ou de la collection : tournage, moulage en plâtre, coulage de barbotine, estampage, décor, modelage, etc.

Je récolte une partie de mes matériaux dans la nature: roches, sables, terres et cendres de végétaux pour créer mes propres engobes, effets de matière ou émaux.

Après une formation de plasticien céramiste au CPIFAC en Lorraine et deux années passées à Pépit'art (pépinière des Métiers d'Art du sud Ardèche), mon atelier est désormais installé dans les montagnes de Saint André Lachamp. J'y organise des ateliers et des stages toute l'année. Infos sur le site : www.charlinemeyerceramique.fr

Anne-Lise Roussy



Mes céramiques évoquent pour partie le monde minéral quand d'autres soulignent le geste de l'Homme, des formes de corps ou des traces de l'humanité. Sensible à l'écologie, ma démarche est guidée par la recherche d'une expression du Symbiocène, une nouvelle ère géologique qui proposerait un nouvel équilibre entre l'Homme et la Nature et où toutes formes vivantes seraient liées et en symbiose.

Autodidacte en céramique, mon travail à l'atelier est très instinctif, mes gestes sont libres et spontanés, guidée par toutes mes expériences de vie et mes nombreuses marches et contemplations dans la Nature.

Inspirée par la philosophie de l'écologie et du wabi-sabi, je crée et réalise des objets et des sculptures d'interpellation et de contemplation. Je travaille différents grès et utilise différentes techniques : modelage, colombins et plaques en cuisson oxydante.

Je crée tous mes émaux avec souvent des roches et des terres que je récolte essentiellement en Ardèche. Je joue avec les contrastes, la plasticité de la terre et les émaux. Certains de mes émaux évoquent des lichens, organisme vivant qui résulte d'une symbiose entre une algue ou un crustacé et un champignon. Il est souvent un des premiers organismes vivants à recoloniser la terre. Dans mon travail, mes émaux lichen sont un vrai symbole de vie.

Après 2 ans passés à la pépinière des métiers d'art de Chandolas (07), j'ai installé mon atelier à Salavas, à l'entrée des Gorges de l'Ardèche.



Celia Pascaud s'est formée au Centre européen des arts verriers (CERFAV) pour obtenir un diplôme de Créateur Verrier Européen et un CAP verrier décorateur, ainsi que lors de nombreux stages en France et en Europe. Après trois années au sein de la **pépinière des métiers d'art d'Ardèche méridionale Pépit'Art**, elle a installé son atelier à

Saint-André-de-Cruzières. Elle crée des bijoux, des tableaux et sculptures, dans une démarche poétique et contemplative centrée sur la matière et le rapport au paysage. Ses pièces ont été exposées dans plusieurs galeries, et musées en France et à l'étranger (Paris, Luxembourg, New York, Bruxelles, Prague...). Celia Pascaud est membre des Ateliers d'Art de France et du réseau européen dédié à l'excellence dans les métiers d'art Homo Faber Guide.

TABLEAUX « CONSTELLATIONS »

Pour ces pièces murales contemplatives, Celia Pascaud expérimente et reconstitue des roches artificielles, des pierres à rêver. Elle compose des paysages en verre rehaussés de pointes de laiton, qu'elle fixe sur un support en bois peint ou brûlé. Les éléments en verre sont réalisés à partir de poudres de verre et d'oxydes fusionnés.

« ARCHIPEL DE VERRE »

Dans son atelier, Celia Pascaud conçoit et fabrique avec soin tous les éléments en verre, aux formes et couleurs épurées, des bijoux « Archipel de verre ». L'apparence très minérale, entre mat et translucide, transmet aux bijoux un côté mystérieux et unique.

Les savoir-faire employés relèvent des techniques du fusing et de la pâte de verre : des poudres et grains de verres colorés et fusionnés au four verrier. Une fois refroidies, les « pierres » de verre sont meulées, façonnées, puis polies et percées. Enfin intervient le montage -et parfois la réalisation d'une partie métal argent ou laiton- et la finition du bijou.

Infos : www.celiapascaud.com et www.archipeldeverre.com



Pour vos projets de rénovation énergétique, vous pouvez contacter le service RÉNOFUTÉ au 04.75.35.87.34.

Des conseillers, spécialistes de l'énergie, vous orientent vers les aides financières appropriées à votre projet.

Des permanences mensuelles gratuites ont lieu à la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche sur rendez-vous.

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.renofute.fr

Autres aménagements

Point Accueil Vélo



Le local vélo aménagé avec prises électriques derrière la mairie est très régulièrement utilisé. Il a été particulièrement apprécié aux beaux jours, du fait de sa proximité avec la voie verte, afin de visiter notre village.

Un autre local, également très prisé, est situé sous la salle polyvalente, à côté des wc publics qui ont été récemment entièrement rénovés.

Un équipement similaire sera aménagé prochainement au quartier de la Gare derrière la bibliothèque.

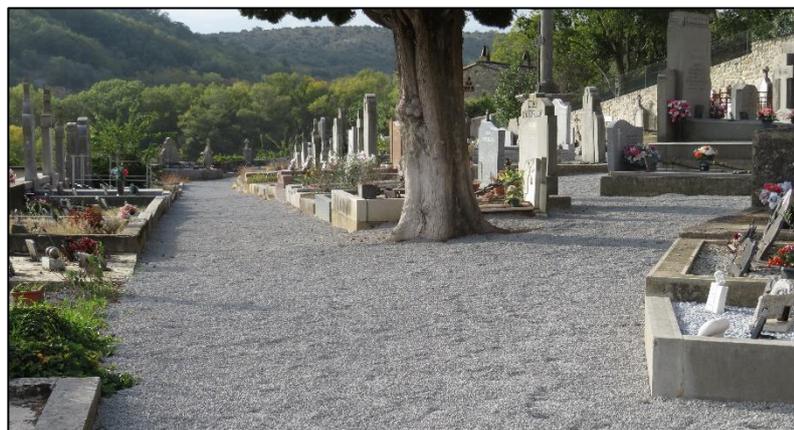
Nouvel arrêt de bus



Désormais l'arrêt de bus "Brugière" remplace l'arrêt de bus "Bausson".

Cet emplacement a été choisi en partenariat avec le Service des Routes du Département, celui des Transports de la Région et la Municipalité de Vogüé afin d'apporter davantage de sécurité aux usagers.

L'abri-bus est en cours d'acheminement par la Région.



Aménagement au cimetière

Afin d'améliorer la qualité du cheminement dans le cimetière, les agents municipaux ont réalisé un revêtement supplémentaire de gravier avant les vacances de la Toussaint propices au recueillement.

Commission Culture et Festivités

Une saison culturelle très ensoleillée



Le marché des producteurs très attendu s'est ouvert cette année plus tôt dans la saison. Il a débuté dès le 02 juin et s'est arrêté fin septembre. Malgré les fortes chaleurs les clients ont fait l'effort de monter sur la place du château pour retrouver les produits recherchés. Les exposants, très contents de venir sur notre belle commune, seront à nouveau au rendez-vous en 2023.

La manifestation « la nuit romantique », reconduite cette année, a lancé le démarrage des festivités estivales. La troupe « Les Enfarinés » nous a présenté un récital sur le thème de l'amour dans une ambiance très romantique. Le public, sous le charme, participait à la chansonnette et certains, plus téméraires se sont mis à danser.



Dès le début juillet, les visites du guide M. Christophe TOURRE se sont tenues chaque mardi matin pendant la saison estivale.

Pour la troisième année consécutive la mairie a organisé deux expositions dans la salle polyvalente. La 1^{ère} s'est tenue du 2 au 17 juillet avec les artistes indépendants d'Aubenas et la seconde présentait des œuvres de J. DUPLAND, J.Y LE FOULGOC, E.MISTRETTA et V.RIGAUD du 6 au 21 août. Elles ont connu un franc succès avec plus de 1000 visiteurs chacune. Les exposants étaient ravis et ont pu ainsi faire connaître leur travail auprès d'un large public.



Dans le cadre du festival « Les Cordes en ballade », cette deuxième édition « découverte des jeunes talents » nous a présenté un jeune quatuor à cordes « Hemera ». Le beau temps était au rendez-vous. Nous avons eu le plaisir de regarder et d'écouter le concert dans le jardin suspendu du château de Vogué, cadre somptueux pour cet événement. Ce fut une très belle soirée. Nous avons été victimes de notre succès, le guichet a affiché complet et quelques personnes n'ont hélas pas pu rentrer. Nous vous conseillons de réserver à l'avance vos places auprès de l'office du tourisme deux semaines avant la date.

Les feux du 14 juillet ont cette année encore été tirés de la berge côté Domaine Lou Capitelle, ce qui permet de ne pas fermer la circulation dans le village. Le public pouvait ainsi admirer le spectacle de la plage et du pont. Enormément de personnes étaient présentes pour cette splendide soirée. Le public a ensuite continué la soirée en allant danser au bal et se rafraichir grâce à la buvette tenue par le comité « Jour de fête » qui réalisait leur première manifestation avec brio !

Une nouvelle fois les étoiles étaient avec nous. Les deux séances de cinéma en plein air organisées avec l'association Grand écran ont eu lieu. Le public était au rendez-vous avec 90 spectateurs pour la 1ère projection et 120 personnes pour la deuxième.



Cette année la commission Culture et Festivités a souhaité faire venir une troupe de théâtre afin que tous les arts puissent être proposés à la population. La troupe de théâtre « les fous sans blanc » a donné une représentation le 2 août sur la place du château. Une pièce contemporaine humoristique, écrite par la compagnie. Là encore, le soleil brillait, le public était présent avec plus de 100 spectateurs. Une soirée très appréciée par le public sous la bonne humeur partagée avec les comédiens.

Nous avons choisi de clôturer cette belle saison par le repas des Voguéens qui s'est déroulé le 3 septembre. Cette date n'a pas été choisie au hasard. Elle correspond à la période de la fête votive qui se produisait auparavant au village et se tenait toujours le 1^{er} week-end de septembre. Dorénavant cette date sera celle du repas partagé avec la population. Nous vous invitons à déjà inscrire cette date dans vos agendas pour 2023. Cette date nous paraît plus propice aux retrouvailles après les tumultes de l'été.

Lors de cette soirée, nous avons soufflé les nuages et nous avons pu ainsi manger dans une ambiance festive un couscous avec 200 convives présents.



Les festivités de l'été 2022...



Déambulation musicale
Association Vue du Cœur
Jardin public intergénérationnel
28 mai



La Nuit Romantique au village
Dans le cadre des
Plus Beaux Villages de France
25 juin



Concert VOCA6CORDES
Ancien moulin
Comité des fêtes et Sauvons le
petit patrimoine
29 juin



Concert de jeunes talents
Jardin suspendu du château
Festival Les Cordes en Ballade
6 juillet



Les mercredis du château
Spectacles, concerts, soirées
découvertes
Jardin suspendu du château
Vivante Ardèche

Du 13 juillet au 7 septembre



Fête du 14 juillet
Feu d'artifice au bord de
l'Ardèche
et bal sur la place du Château



Cinéma sous les étoiles
Place du château
16 juillet et 13 août



Concours de pétanque
22 juillet
Brocante vide-grenier
7 août
Comité de Jumelage
Vogüé-Heyd



Théâtre de plein air
« Les fous sans blanc »
Parvis du château
2 août



Repas convivial des habitants
Parvis du château
3 septembre

Commission Action Sociale (CAS)

Si vous-mêmes ou des personnes de votre entourage connaissez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la mairie (tél. : 04.75.37.72.48 ou mail : mairie.vogue@wanadoo.fr).

Vous pouvez aussi directement contacter les services dont la commune dépend :

- Le centre médico-social (assistance sociale) de Villeneuve de Berg : 04.75.94.83.81
- L'Entraide alimentaire de Ruoms : 04.75.39.14.26



Opération Roulez Séniors !

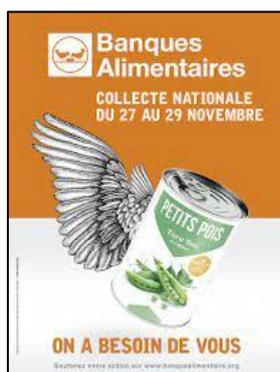
Le 6 octobre dernier à Vogüé Gare, à proximité de la voie verte, le CROMS Auvergne Rhône-Alpes a proposé une journée de sensibilisation et initiation gratuite aux vélos électriques à destination des séniors.

Cette initiative a rencontré un vif succès !

Opération « laisse parler ton cœur »

Grande collecte de jouets d'occasion pour les enfants défavorisés du 19 au 27 novembre 2022 à la mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture du secrétariat.





Collecte de la Banque Alimentaire Drôme-Ardèche au Spar de Vogüé du vendredi 25 au dimanche 27 novembre. Rendez-vous solidaire face à l'impact de l'inflation alimentaire. Appel aux bénévoles au nom de la solidarité et du vivre-ensemble !

Repas des Aînés

Dimanche 4 décembre 2022 à 12h30 au Restaurant du Cros d'Auzon

Toutes les personnes de 75 ans et + résidant sur la commune sont conviées au repas des Aînés offert par la Mairie de Vogüé dimanche 4 décembre à 12h30 au restaurant du Domaine du Cros d'Auzon. Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer, un colis de Noël d'une valeur équivalente est proposé.

Les personnes de 75 ans et + inscrites sur les listes électorales ont d'ores et déjà reçu un bulletin d'inscription par voie postale pour faire leur choix.

Les personnes concernées ne l'ayant pas reçu, notamment les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, sont priées de contacter la mairie dès que possible afin de pouvoir s'inscrire.

Commission Communication



N'hésitez pas à nous suivre sur notre site **FACEBOOK** : vous pouvez consulter les actualités, les animations, et diverses informations...

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Un projet de refonte du site internet de la mairie est en cours pour 2023 : vous y trouverez un contenu dynamique, intuitif et facile à consulter.



[Accueil](#) [Vie Municipale](#) [Vivre à Vogüé](#) [Actualités / Événements](#) [Festivités](#) [Accueil vélo](#) [Patrimoine](#) [VOGÜÉ EN 360° !](#) [Contact](#)



Commission Finances

Un point sur les « Taxes Locales »

Lors du vote du Budget Primitif 2022, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des Taxes Directes Locales (foncier bâti et foncier non-bâti).

Toutefois, on peut constater une évolution sur la base de calcul de l'impôt par rapport à 2021 ; elle est due à une majoration forfaitaire de la valeur locative décidée par l'Etat de 3.4 % en 2022.

En ce qui concerne la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a décidé de baisser le taux à 16.5 % en 2022, soit une réduction de 6.78 %.

Commission Histoire et Patrimoine

Souvenirs de Vogüé

Rappelons-nous que Vogüé a eu pendant de nombreuses décennies un corps de sapeurs-pompiers.

C'est en avril 1910 que fut créé le corps des sapeurs-pompiers de Vogüé comprenant 25 personnes. La commune possédait alors une pompe à incendie achetée en 1903.

En 1960, fut célébré le 50^{ème} anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers.



Rang du haut: CHAPUIS Louis - TOURETTE Valery - GIGOT Maurice - GIGOT Louis - CARTOUX Léonce

Rang du milieu: ARNAUD Germain - LABROT Albert - PERRIER Henri - HELLY Albert

Rang du bas: PERRIER Hippolyte - TOURETTE Paul - RAOUX Henri - THIBON Paul - GARNIER Charles - GIGOT Henri



Photo de classe – 1950 – Ecole de Vogüé village (instituteur : M. Roche)



De gauche à droite :

Rang du haut : Cartoux Robert, Roche Henri, Mazet Josiane, Boulle Paul, Constant Claude, Constant Monique

Rang du milieu : Palière Juliette, Robert Nicole, Constant Gilbert, Cardinal Albert, Baboulin Guy, Tourette Pierre, Prat André

Rang du bas : Constant Danielle, Roche Jean-Pierre, Helly Pierre, Constant Jean-Paul, Roche Annie, Robert Andrée, Gastaud André, Gigot Elisabeth, Robert Mireille

Photo de classe – 1976 - Ecole de Vogüé gare (instituteur : M. Lenoir)



De gauche à droite :

Rang du haut : M. Lenoir, Courly Richard, Comte Nathalie, Durieux Nathalie, Helly Sylvie, Moulin Claude, Lambert Sylvie, Barroso , De Oliveira Antonio

Rang du milieu : Durieux Christophe, Chastagner Philippe, Ozil Frédéric, Da Fonte Roland, Chevalier Corinne, Vingtrinier Catherine, Constant Gilles, Vinhas Izai

Rang du bas : Barthe Alexandre, Lunel Philippe, Courly Corinne, Durieux Pascale, Chambouleyron Cécile, Helly Michel, Cardinal Michel, Rigaud Christophe

École Volamau – Rentrée 2022



Le jeudi 7 juillet, le Maire et les élus accueillent les jeunes Vogüéennes et Vogüéens de CM2 pour les féliciter de leur passage en 6ème. À cette occasion, il leur a été offert un bon d'achat dans un magasin de sport. Les élèves ont écouté le discours d'Antoine Alberti avec attention, qui a éveillé leur curiosité. Les futurs collégiens ont activement participé en posant des questions pertinentes.

Le jeudi 1er septembre 132 élèves faisaient leur rentrée à l'école Volamau, selon la répartition suivante :

CLASSES	EFFECTIF	ENSEIGNANTS
PS et MS	20	Isabelle MARTRA
GS et CP	23	Christine COLLET
CP et CE1	22	Carole POUSSIN
CE1 et CE2	24	Magalie LAZARUS
CE2 et CM1	22	Marie-Aurore REY
CM2	21	Estelle JOUFFRE (Directrice) Martin PELÉ



Le jour de la rentrée, des barrières ont été mises en place afin d'éviter l'embouteillage habituel vers la crèche ainsi que pour la sécurité des enfants.

Un parking est mis à disposition sur le terrain en dessous de l'école pour faciliter votre stationnement.

Dans une démarche éco-citoyenne, les parents des élèves inscrits à la cantine doivent désormais fournir une serviette en tissu pour le repas de leurs enfants. Elle sont conservées dans des pochettes en tissu réalisées par des petites mains bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur engagement !



Pour la commémoration du 11 novembre, nous avons eu le plaisir de la participation de plusieurs élèves de la classe de CM2 qui ont lu un texte émouvant de Didier Daeninckx issu du livre « Maudite soit la guerre ». Bravo et merci à eux !

Commission Environnement

- ❖ La période des pluies cévenoles approche. Il y a donc un risque d'inondation. Voici quelques gestes à avoir dans cette situation toujours stressante :
 - Ne pas utiliser sa voiture
 - Prévenir les occupants des voitures ou camping-car de s'éloigner rapidement des berges de l'Ardèche et sur l'ancien camping
 - Coupez les réseaux de gaz, d'électricité, de chauffage
 - Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur
 - S'éloigner des berges et des ponts
 - Se soucier des personnes isolées et vulnérables
 - Se tenir informer de l'importance de la crue sur le site de VIGICRUE (<https://www.vigicrues.gouv.fr>)

- ❖ Nous avons connu cet été deux départs de feux qui ont détruit plus de 1200 hectares de végétation avec des paysages de désolation.



C'est l'occasion de rappeler que le débroussaillage autour de son habitation est une obligation (précisée par arrêté préfectoral, disponible sur le site internet de l'État : www.ardeche.gouv.fr). Il va ralentir la propagation du feu, diminuer sa puissance, éviter qu'il n'atteigne les parties inflammables des habitations, et permet aux pompiers de travailler dans les meilleures conditions possibles d'efficacité.

« L'obligation de débroussailler concerne les habitations, les installations de toutes natures, y compris les chantiers et les zones urbaines se trouvant dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et boisements ainsi que toutes celles situées à moins de 200 m de ces types de végétation.

Le débroussaillage doit être réalisé de façon permanente :

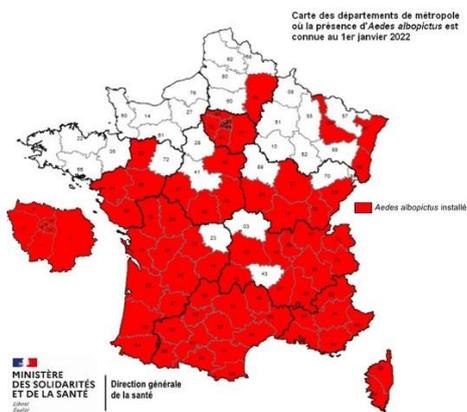
1 - aux abords des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres ;

2 - sur une largeur de 2 m de part et d'autre des voies privées donnant accès aux constructions ou installations de toute nature ;

3 - sur la totalité des parcelles situées en zones U du PLU et du POS ou faisant partie d'un lotissement, d'une Zone d'Aménagement Concerté ou d'un terrain de camping et de caravanning ».

Vous trouverez sur le site de la Préfecture de l'Ardèche ou en Mairie le « guide du débroussaillage obligatoire en Ardèche » qui vous donnera tous les renseignements concernant cette obligation.

- ❖ Une nouvelle fois le moustique tigre a sévi en Ardèche et dans notre commune entre-
autre, générant des désagréments difficilement supportables. Il a envahi quasiment les
2/3 de la France, jusqu'à la Capitale. Les eaux stagnantes sont les principales
productrices de « aedes albopictus ». Il faut donc éliminer au maximum celles-ci. Certes
dans les parcelles publiques (facilement accessibles et contrôlables) mais également
dans les terrains privés, ce qui nécessite une autorisation des propriétaires.



Le maire en vertu de ses pouvoirs de police (article R1331-13 du code de la santé publique) veille à ce que les conditions favorables à la prolifération d'insectes, dont le moustique tigre, à l'origine de nuisances, soient supprimées. Il doit et peut intervenir auprès des propriétaires ou occupants de terrains concernés afin d'éviter toutes conditions favorables à la prolifération de moustiques. Tenez-le-vous pour dit !

- ❖ À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les Français devront avoir un bac à compost à leur domicile, ou alors déposer leurs biodéchets dans des bacs de compost à disposition dans l'espace public. Pour rappel : il y a déjà deux bacs à compost à côté de la cave coopérative. Cette loi représente l'une des dispositions qui avaient été votées contre le gaspillage alimentaire. Cette mesure sera renforcée pour les professionnels, et s'appliquera désormais à tous les professionnels le 1^{er} janvier 2024.

Pour avoir un composteur individuel, contactez le SICTOBA soit au 04.75.39.06.99 soit par mail « contact@sictoba.fr ».

- ❖ Cette année encore, la Municipalité a tenu chaque lundi à l'occasion du marché estival un stand de prévention contre l'ambrosie et le frelon asiatique.

Une matinée de ramassage de l'ambrosie a eu lieu le samedi 30 juillet avec de nombreux membres de Sauvons le petit patrimoine, que nous remercions. Un apéritif convivial a clôturé cette belle action.



Demande de reconnaissance en catastrophe naturelle 2022

La commune a effectué pour cette année 2022 auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle pour cause de sécheresse pouvant entraîner des fissures sur les maisons ou glissements de terrain.

En attendant que la procédure suive son cours, il est recommandé aux personnes ayant remarqué des fissures sur leur habitation de faire une déclaration auprès de leur assurance et de le signaler en mairie afin d'être avertis du résultat de cette procédure.

Consignes de tri

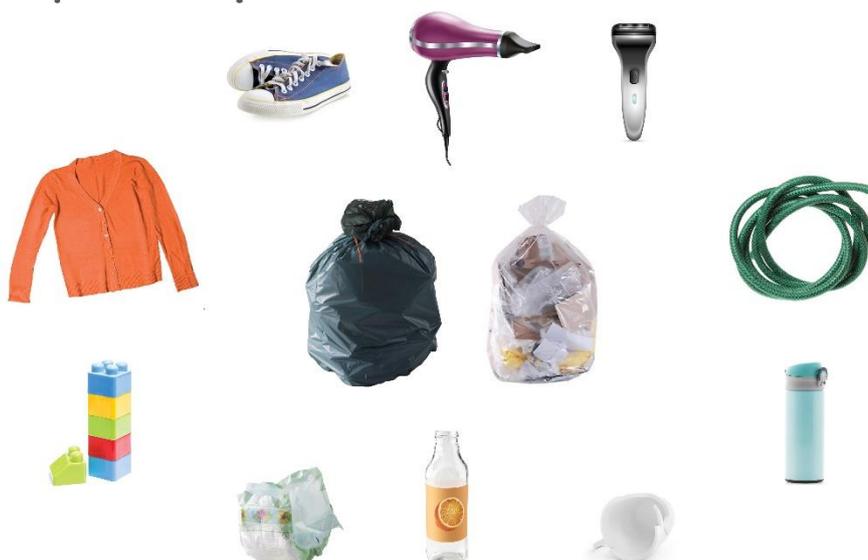


LES ERREURS DE TRI DANS LES BACS JAUNES

Rappel :

- Les objets en plastique, le petit électroménager, le mobilier, la vaisselle cassée... ne vont pas dans le bac jaune mais en déchetterie.
- Les textiles doivent être déposés dans les colonnes dédiées ou en déchetterie ou donnés à des associations.
- Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais **ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.**
- Les emballages doivent être déposés **en vrac** et **non en sac. PENSEZ À VIDER VOS SACS.**

Quelques exemples d'erreurs de tri :



Un doute, une question sur le tri? www.sictoba.fr ou triercestdonner.fr



Messages des associations

Bibliothèque municipale Les Rayols



La bibliothèque "Les Rayols" fait sa rentrée !

Les bénévoles reprennent le rythme "normal" de la structure, attachés au service public de la lecture. Depuis le 13 septembre, réouverture des locaux le mardi de 16h à 17h30 et toujours le dimanche de 10h à 12h.

Chaque mardi en début d'après-midi, les bénévoles accueillent les élèves de l'école Volamau et leur enseignante.

Les amateurs de lecture disposent d'un fond important et varié de plus de 1000 ouvrages, romans, polars, histoire, BD, jardinage, déco et fond local. Un grand choix pour les enfants et des livres "grande visions" pour les personnes malvoyantes. Des achats réguliers de nouveautés, rentrée et prix littéraires etc. De quoi satisfaire les lecteurs les plus assidus.

La navette de la Médiathèque Départementale de l'Ardèche passe une fois par mois pour renouveler les prêts.

La cotisation reste inchangée, soit 10€ pour l'année. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Les deux cabanes à livres, au village et à la gare, fonctionnent bien.

Tous nos remerciements pour les dons de livres.

Cette bibliothèque est gérée par l'association "les Rayols" avec des bénévoles dynamiques. En réflexion et préparation de la soirée "Auteurs livrez-vous" pour le printemps 2023, avec un hommage à Mireille Granier, présidente, décédée en mars 2022.



Assemblée générale le jeudi 24 novembre à 19h à la bibliothèque pour élire un nouveau Bureau.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque. Vous serez accueilli avec le sourire.

Contact mail : bibliotheque-vogue@orange.fr



Bonne lecture pour cette fin d'année,

L'équipe des bénévoles



Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd



En cette belle saison d'été, le vendredi 22 juillet sous la canicule qui ne les a pas freinés, les boulistes se sont retrouvés (58 équipes) pour le concours de pétanque organisé en doublette. Un record battu cette année au vu des participants. Pour donner un coup de main aux bénévoles de Vogüé, deux Heydois étaient présents, Vincianne et Mike. Ils ont partagé ce moment de convivialité au sein du jumelage, qui manque tant depuis deux ans (aucune rencontre de nos deux villages depuis 2019).

Après le violent incendie du 27 juillet sur la commune, la mairie nous a autorisé la brocante vide-grenier le 7 août. Le beau temps était au rendez-vous comme chaque année.

Une cinquantaine d'exposants se sont installés dès 5h du matin, pour de belles ventes tout au long de la journée. Nos amis Heydois nous ont rejoints : Chantal, Michel, Christel, Clara, Fred, Samuel et sa compagne nous ont tenu compagnie autour de la buvette, pour le grand plaisir des touristes qui ont trouvé sourires, gaieté et humour autour du comité.



Cette année pour le concours de pétanque et la brocante, ce n'est pas deux mais sept amis heydois jumelés, en vacances à Vogüé, qui sont venus retrouver et profiter de la bonne ambiance des bénévoles Vogüéens.

L'équipe des bénévoles remercie particulièrement la municipalité et les employés municipaux (secrétariat et techniques) de Vogüé, pour leur soutien et l'aide apportée pour ces deux manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 27 janvier 2023 pour l'Assemblée Générale et l'organisation du voyage à Heyd en Belgique prévu en avril 2023.



Toute l'équipe du Comité de Jumelage de Vogüé vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Aurélie Chaniol, Présidente
et toute l'équipe du Comité de Jumelage -
vogueheydjumelage@gmail.com

Le comité d'animation Jour de fête

L'association commence à bien tourner. Elle compte actuellement une douzaine de membres. Nous sommes heureux d'accueillir toute personne intéressée par nos activités.

Notre bilan est positif et nous en sommes ravis :

- Le Troc-plantes du 22 mai a été malheureusement bien arrosé par une pluie orageuse, durant toute la journée. Nous avons dû nous replier à la salle polyvalente. Merci à la mairie. Cela a quand même permis un bel échange entre les personnes présentes.
- Le 29 juin, la soirée musicale au pied du moulin, animée par le groupe Voca6cordes en collaboration avec l'association Sauvons le petit patrimoine a rencontré un franc succès. Ce fut une belle initiative !
- Le bal du 14 juillet a également bien récompensé nos efforts. En effet, il y a eu foule sur la place du château, après le magnifique feu d'artifice tiré des berges de l'Ardèche. Le public a apprécié l'animation musicale et la buvette. Des bénévoles se sont retroussés les manches à nos côtés, nous les remercions vivement car leur aide amicale et généreuse nous a rendu un grand service.



Le **SALON GOURMAND**, que notre association a décidé de faire perdurer **a eu lieu les 19 et 20 novembre derniers**. Il s'est tenu à la salle polyvalente, comme à son habitude, avec de nombreux exposants.

Nos projets pour 2023 sont en cours d'élaboration (carnaval, loto...). Merci à tous pour votre soutien.

L'équipe du Comité des fêtes :

06.87.10.32.19

vogue.jourdefete@gmail.com



Les Aînés Ruraux : Le Club Lai Tourneren

Après un été perturbé par la chaleur et l'incendie qui a touché notre commune, le club des Aînés Lai Tourneren a ouvert ses portes le mercredi 07 septembre 2022.

Une vingtaine d'adhérents était heureux de se retrouver pour partager un bon moment. Le club accueille toutes les personnes qui le souhaitent autour de jeux de société comme : Belotte, Tarot, Rami, Coinche, Triominos, Rummikub...

Le club est ouvert tous les mercredis de 14 h à 17h 30/18h. Les réunions ont lieu dans la salle des associations, 2 allée du château.

On peut venir apprendre à jouer. Ça entretient la mémoire !

La cotisation annuelle est de 15,00 €. Souscription avant le 20 décembre pour 2023.

Le Club de Vogüé est inscrit à la Fédération des Aînés ruraux, Génération Mouvement, pour l'assurance Groupama, propositions de voyages, animations annuelles ou autres, et reverse la somme de 7,00 €/Adhérents. [Pour plus d'informations : generations-mouvement.org](http://generations-mouvement.org)

Un petit café accueille les adhérents et l'après – midi se termine par un regroupement convivial autour d'un goûter arrosé de boissons froides ou chaudes. C'est le moment où la Présidente peut donner diverses informations, où les discussions s'engagent entre les uns et les autres, où on fête les anniversaires.



Le doyen du Club, Paul Chalmeton a fêté le 05 octobre ses 90 ans. Ce fut un grand moment d'émotion. Il est un joueur de coinche très assidu, a souvent beaucoup de jeu et c'est un plaisir de l'entendre annoncer à la cantonade « 50 ou 100 belotté » ! Dernièrement il a touché 8 cartes de la même couleur, possibilité extrêmement rare, inutile de vous dire sa joie... Ce coup de maître restera dans les annales du club.

Une très bonne entente avec les clubs alentours, notamment St Maurice d'Ardèche, plus jeune et dynamique, permet à ceux qui le souhaitent de participer aux diverses animations proposées par celui-ci. Voyage, repas, loto, gym adaptée.

Ainsi va la vie paisible de notre club de Vogüé.

La secrétaire du Club, Ginette Dajoux : gdajoux@orange.fr, 06 76 34 06 22

L'Amicale laïque de l'école Volamau



L'année scolaire s'est conclue en beauté avec l'organisation de la fête de l'école samedi 2 juillet sur la place du village de Saint-Maurice-d'Ardèche !

Les familles étaient au rendez-vous sous le beau soleil de ce début d'été pour admirer les danses folkloriques irlandaises réalisées par chaque classe. Les enfants étaient ravis, les parents et les enseignants aussi !

Ce spectacle, financé par l'Amicale laïque, était le résultat de plusieurs séances de répétitions à l'école avec le groupe Elven.

Après le spectacle très applaudi, les familles ont pu se réunir autour de la buvette proposée par l'équipe de l'Amicale et un repas partagé convivial, avant que la fête reprenne avec un espace jeux en bois, le tirage de la tombola et la cérémonie en l'honneur des CM2 au cours de laquelle un diplôme signé par toute l'équipe enseignante de l'école leur a été offert, ainsi qu'une calculatrice scientifique pour leur rentrée au collège. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite !



Après l'été, la rentrée ! Nous avons pu renouveler deux manifestations conviviales très attendues par les familles : la **Castagnade** dans la cour de l'école le vendredi 21 octobre et notre **Kid's party halloween** à la salle polyvalente de Vogüé le samedi 5 novembre, qui ont eu beaucoup de succès !

Une nouveauté pour cette fin d'année : la fête de Noël de l'école le samedi 10 décembre à partir de 14h à la salle Ardèche de Lou Capitelle. Au programme : une représentation des élèves, le spectacle de contes « Les Nuits des merveilles » de Charlotte Irvoas, vente d'objets de décoration réalisés par les élèves de maternelles, tombola, animation musicale...Manifestation ouverte à tous, venez passer un moment chaleureux en famille !

En 2023 nous prévoyons : le carnaval au village de Vogüé le **samedi 25 mars**, la **vente du muguet du 1^{er} mai**, un **kid's troc** lors de la brocante de Lanas au mois de mai, la **fête de l'école le samedi 24 juin** à Saint-Maurice-d'Ardèche, et bien sûr nos **ventes de crêpes, de pizzas et de chocolats de pâques...**

Nous vous attendons nombreux au cours de nos manifestations, ainsi que pour nos opérations de vente, ouvertes à tous ! Vous pouvez également participer en nous offrant un lot dans le cadre de nos tombolas...

Pour rappel, les bénéfices récoltés lors de nos actions sont entièrement reversés au financement des activités et des sorties des élèves de l'école Volamau.

Florie Carton, présidente, pour l'équipe de l'Amicale - amicalelaiquevolamau@hotmail.com

Association Sauvons le petit patrimoine

Bonjour à tout le monde,
Les brèves de l'association « Sauvons le petit patrimoine » de Vogüé.

Reprenons le fil de l'histoire, le printemps a débuté par notre Assemblée Générale avec une bonne participation de nos adhérents et un renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Nous remercions Jean-Paul Soulier pour son engagement patrimonial et dans le bureau durant de nombreuses années. Jean-Paul reste un adhérent de l'association. Nous accueillons au sein du CA : Yves Rissetto et Bernard Hofmann qui depuis un certain temps nous ont rejoints et participent à nos différents chantiers.

Au printemps a eu lieu une conférence sur la chute de la météorite de Juvinas, il y a 200 ans. Animée par Maryline Bardou de l'association « Clair d'étoiles et Brin d'jardin ». Une soirée riche d'enseignements et qui a permis au public de découvrir un événement astronomique qui s'est passé sur notre territoire. A bientôt Maryline.

Début de l'été, en collaboration avec le comité des fêtes « Jour de fête », nous avons organisé une soirée musicale. Le groupe « Voca6cordes » nous a ravis par son interprétation et par la diversité de son répertoire. Nous avons terminé cette soirée autour du verre de l'amitié. Bravo à tous et merci pour cet agréable moment.



Exposition à la Gleyzette des photographies d'Alice Lacour sur le thème « chapelles et églises d'Ardèche ». Les visiteurs ont pu admirer les photographies et rencontrer la photographe, mais aussi l'écrivaine Alice Lacour, qui a, durant une bonne partie de l'été, tenu des permanences sur le site. Un grand merci Alice pour ta participation.

Journée du Patrimoine, ouverture de la Gleyzette et présentation de l'exposition Alice par les bénévoles de l'association.
Merci à tous pour avoir participé à la réussite de cette journée.

La souscription pour la consolidation du Moulin via la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte, si vous souhaitez en savoir plus contactez-nous.

Si vous désirez nous connaître, ou nous rencontrer, nous serons heureux de vous donner toutes informations par : Tél. : 07 83 86 17 98 ; Mail : gleyzette07@gmail.com

La Présidente, Muriel Ricard

Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle & Spa

Chers amis bonjour,

Personnels et administrateurs bénévoles du Village de Vacances sont heureux d'inviter tous les habitants de Vogüé :

Samedi 3 décembre prochain à 9h00

pour fêter le 60^{ième} anniversaire de l'association CLEFAM (Centre Loisirs Et Famille Ardèche Méridionale).



Tout est organisé pour que chacun puisse passer une bonne matinée :

« PORTES OUVERTES » Visite du village vacances Domaine Lou Capitelle guidée par nos collaborateurs et bénévoles.

On s'occupe de tout pendant la visite... vos enfants sont gardés par les animateurs.

Toute la matinée participez à de nombreuses activités :

- structures gonflables, jeux en bois, maquillage, photobox...
- participation à l'œuvre collaborative et solidaire avec l'artiste Natimo, « Laissez votre empreinte à Lou Capitelle ! »
- tombola gratuite avec de nombreux lots à gagner
- balade guidée sur les hauteurs de Vogüé
- Et plein d'ateliers gourmands...

Le tout dans la décontraction et la bonne humeur...

Alors, n'hésitez pas, venez en nombre, l'occasion est trop belle pour découvrir le Domaine et passer un excellent moment ensemble !

Vers midi, le verre de l'amitié sera suivi d'un apéro ardéchois.

Pierre Gastaud, Président du CLEFAM

Association Vivante Ardèche

Malgré la sécheresse et la chaleur quasi caniculaire de l'été, le château tire bien son épingle du jeu. Une saison correcte au regard d'une moyenne sur les dernières années (hormis les années covid !) soit une estimation prévisible avec les vacances d'automne d'environ 45 000 entrées. L'aménagement de la cour intérieure a été plus qu'apprécié, tout comme la nouvelle boutique avec un accueil beaucoup plus aéré et des choix innovants.

Jusqu'au 21 octobre, le château accueille comme chaque année un projet pédagogique dans le cadre de l'exposition (environ 1500 élèves de la maternelle à la primaire), suivie par l'animation « halloween » pendant les vacances scolaires du dimanche 23 octobre au dimanche 6 novembre. Succès garanti. Renseignements à l'accueil.

Notre exposition d'été « Voyages Imaginaires » a pris fin le dimanche 6 novembre (fermeture du château).



Voici notre programmation de nos deux expositions pour 2023 (pour 2024, les projets sont en cours !) :

Printemps (1^{er} avril => 2 juillet) : Artistes d'Alba-la-Romaine des années 50 (peintures, dessins, sculptures) : l'histoire d'un regroupement d'artistes venant de toute la France et hors frontières. Une exposition variée et éclectique !

Été/automne (8 juillet => 5 novembre) : Exposition autour du signe, de la lettre d'imprimerie...avec la participation de 3 artistes : Michel Danton, Edith Schmid et Jean-Paul Saulnier...à découvrir en famille.

Rappel : entrée gratuite pour les habitants de Vogüé !

Animations 2022 et hivernales 2023

Le programme estival 2022, dans le cadre des « mercredis du château », les animations et spectacles de l'été ont été largement appréciés par les touristes et la population locale que nous espérons cependant plus nombreuse. Ces nocturnes sont à votre porte et très accessibles. Souvent l'occasion de rencontres et d'une soirée d'été sous les étoiles...

Cet hiver, 4 concerts de Noël sur les 16,17 et 18 décembre en partenariat avec l'association « At Home La Bastide » d'Uzer. Répertoire lyrique. Concerts reportés déjà 2 fois pour cause de covid ! On croise les doigts ! De janvier à mars, programmation en cours mais toujours entre musique, chant et théâtre. Une variation voulue pour maintenir la diversité !

Un grand merci à la municipalité pour son soutien et son aide tant logistique que financière. Une collaboration essentielle. Le château et le village sont liés par des intérêts communs mais aussi une histoire que personne n'oublie.

Les prévisions de travaux de l'hiver 2022/2023

Remise en état du jardin pour adaptation au climat à venir, nettoyage et rangement des greniers, réfection du balcon donnant sur la place (dossier auprès des Monuments Historiques), petits équipements divers internes. Aménagements pour l'amélioration des locaux de service, réfection des sanitaires.

Cette année, nous ralentirons nos investissements pour reconstituer notre trésorerie pour cause des gros travaux réalisés en hiver et printemps 2021/2022 (jardin, cour).

Aussi, l'équipe des bénévoles adhérents ou « amis » sera sollicitée dès novembre pour petits et moyens travaux... nous sommes ouverts à toute aide (contacter Didier Robert !). Une « journée des bénévoles » est prévue vers fin novembre et rassemblera tous nos « aidants ».

La vie associative commence à reprendre vie dans un monde normal (si l'on oublie les bouleversements mondiaux)

Ce 1^{er} octobre a eu lieu le voyage culturel vers Montpellier et ses environs. Visite du château de Castries (XVII^{ème} s.) Accueil par l'association des amis du château. Un engagement impressionnant des fondateurs. Echanges constructifs entre nos 2 associations. Puis visite du musée d'art contemporain *le Mo.Co*, avec une exposition un peu difficile d'accès ! Le musée Fabre fut plus « classique » !

Pour être « visible », l'art contemporain doit souvent être « médiatisé ». Comme nous le faisons pour les scolaires finalement ! Il faut une approche quasi pédagogique pour expliquer l'œuvre et le message du créateur. D'où l'intérêt d'une médiation pour se plonger dans le monde de son auteur.

L'année prochaine, le choix entre plusieurs destinations mais une seule élue : Aix-en-Provence. Mais programme allégé pour mieux profiter des visites (sans frustrations !) et de temps libre pour flâner...

La question a été posée... Pourquoi ne pas organiser une sortie avec l'association "Sauvons le petit patrimoine" ? Nos objectifs sont complémentaires, nous sommes tous sur la ligne *patrimoine et culture* et les interactions nombreuses (la plupart des membres adhèrent aux deux associations). Donc, à suivre...



En janvier, une newsletter sera envoyée aux adhérents pour les infos 2023... Ceux qui souhaitent adhérer et recevoir régulièrement toutes informations sur les activités de l'association et du château peuvent contacter le Directeur Arnaud Crévolin ou sa collaboratrice Noémie Lacarelle.

Si la conjoncture actuelle n'invite pas à nous réjouir (entre guerre et inquiétude sociale), elle ne bloque pas les projets, la vitalité de notre équipe, ni le dynamisme des personnels et saisonniers ! Merci à eux. Et à vous tous pour l'intérêt porté au patrimoine culturel et « vivant » du château.

Toute l'équipe et le Conseil d'Administration de Vivante Ardèche vous souhaitent un bel automne.

Catherine Fromont, Présidente de l'association



Une rentrée sportive réussie pour le club Vogüé Gym avec un tout nouveau bureau :
Présidente : Sylvie Imbert ; Trésorière : Magalie Soulié ; Secrétaire : Suzy Gaillard

C'est une cinquantaine d'adhérentes qui suivent Stéphanie Toulouze désormais 3 cours par semaine à la salle polyvalente :

- Lundi de 20h à 21h – gym tonique
- Mercredi de 17h40 à 18h40 - pilâtes
- Mercredi de 18h45 à 19h45 – gym tonique



Le nouveau cours de pilâtes rencontre un grand succès auprès des adhérentes recherchant à tonifier, renforcer, affiner leur corps sans impact. Cette activité reconnue anti-stress permet d'augmenter sa souplesse, de corriger sa posture et de protéger sa colonne vertébrale.

Pour les amatrices de fun et de sueur, les 2 autres cours proposent : fitness, step choré et sculpt, fit kickboxing, pil'aero, HIIT, bodytonic, CAF,...



L'adhésion coûte 120€ à l'année, payable en 3 fois.

Une offre spéciale aux – de 30 ans est proposée dans le but de promouvoir le sport aux plus jeunes.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
la Présidente Sylvie Imbert au 07.77.95.65.75*

Cours de Gym/Stretch/Pilâtes

Une trentaine d'adhérents se retrouvent **tous les mercredis et vendredis matin de 10h à 11h à la salle polyvalente** pour suivre des séances de « gym/stretch/Pilâtes ». Après un échauffement, place à la coordination, l'équilibre et du renforcement musculaire. Une petite pause pour prendre le tapis et s'installer au sol ou les exercices de la méthode « Pilâtes » sont utilisés afin de renforcer les muscles profonds, de soulager des douleurs et d'améliorer la santé globale. La séance se termine avec un retour au calme par des étirements ou de la relaxation.



Depuis de nombreuses années, les séances sont animées par Marieke Muel, psychomotricienne et éducatrice sportive. Les cours sont accessibles à tous et les exercices sont adaptés à la personne : chaque adhérent fait ce qu'il peut ! Plusieurs accessoires comme des ballons, des élastiques, des bâtons ou des balles de tennis peuvent être utilisés sans oublier le cours de « gros ballon » tous les premiers

mercredis du mois. La convivialité, le partage, et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous apportant un vrai plus à la séance. Et pour finir, 2 fois par an, tous les adhérents se retrouvent autour d'une auberge espagnole ou chacun apporte quelque chose.

Vous avez envie de venir nous rejoindre ? N'hésitez pas de venir essayer !

Pour plus d'informations, contactez Marieke Muel au 06.04.47.12.68

Cours de Yoga



Les cours de yoga ont repris le lundi 19 septembre pour la 3^{ème} année à la salle polyvalente du village tous les lundis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 19h45.

Pas besoin d'être souple pour venir yoga, aucun niveau n'est requis puisqu'il s'agit d'un travail sur soi qui par d'une volonté d'amener du changement et de l'évolution dans son rapport à soi et au monde, assouplir son esprit pour gagner en flexibilité et mobilité corporelle.

"Plus qu'aucune autre, notre époque a besoin du calme, de la détente de la concentration qu'apporte le yoga. Plus qu'aucune autre, elle a besoin d'une discipline qui éveille l'homme à la conscience et à la maîtrise de lui-même. Mais elle n'acceptera le yoga que si celui-ci accepte de se démythifier et de parler un langage accessible à tous."

Contact : Laura Soubeyrand : 06.24.27.19.95 - purityyogafeel@gmail.com

Les Folklos



À l'aube de ses 20 années d'existence, la troupe « **LES FOLKLOS** » arrive à une période charnière. Forte de plusieurs individualités à l'origine de sa création, l'Association a besoin d'un rajeunissement tant au plan artistique qu'au plan structurel.

Quelques personnages importants ont quitté le groupe au cours de la difficile période sanitaire, d'autres pourraient le faire dans les semaines ou mois qui arrivent !

Et pourtant, le nouveau spectacle « **La croisière des Folklos s'amuse** » a rencontré un vif succès lors des 3 séances jouées en 2022, toutes 3 en salles des fêtes à Villeneuve-de-Berg, à Lanas et plus récemment à Jaujac. Les portes des établissements pour personnes âgées vont se réouvrir, avec la programmation de 3 représentations d'ici la fin de l'année.

L'année 2022 s'achèvera donc sur un bilan positif, et la troupe lance un appel à toute personne désireuse de chanter, danser, théâtraliser... afin de poursuivre et perdurer de longues années encore ces animations joyeuses et colorées !

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous rejoindre... les répétitions ont lieu les lundis après-midi de 14h30 à 17h00 à la salle municipale.

La troupe « Les Folklos » : lesfolklos@gmail.com

Cours de Théâtre

Nouveauté cette année à la salle polyvalente !

THÉÂTRE VOGÜÉ
COURS ENFANTS ET ADOS

choqué fâché fier
effrayé joyeux inquiet

Le mercredi de 11h à 12h - 7/8 ans
Le mercredi de 13h à 14h00 - 9/10 ans
Le mercredi de 14h15 à 15h30 - 11-13 ans
Le mercredi de 15h45 à 17h - 14-16 ans

TARIFS
Tarif trimestriel de 65 euros
(- 20 % minima social)
Séance d'essai offerte

+D'INFOS 06 41 48 09 85
compagnie.soimaime@gmail.com
cie-soi-maime.blogspot.com

Vision de la compagnie soi-m'aime

« Soyez vous-même, les autres sont déjà pris ! » Oscar Wild

La compagnie soi-m'aime rêve en état de veille et veille en réalité à son rêve : Que chacun puisse être à sa place, dans la confiance de sa propre puissance. A cet endroit nous sommes, ensemble, la totalité ; une totalité sans cesse renouvelée par une créativité, qui n'a d'autre visée qu'une paix sans victoire.

Mission (et oui ! il en faut une !)

La compagnie soi-m'aime s'engage à générer, activer et réactiver toute la créativité qui sommeille en chacun. Des cours de théâtre pour les enfants, les femmes, les dits "séniors" ; exprimer, libérer, apprivoiser les émotions, nerfs de nos guerres.

Être en confiance pour faire tout ce que chacun peut aspirer à faire : couture, astronomie, lire, pédaler (même dans la semoule), faire la roue, etc, etc

La compagnie soi-m'aime envisage le théâtre comme un soutien, un réconfort dans la gestion de nos émotions si intenses, leur évacuation de manière canalisée, joyeuse et acceptée ; la liberté d'être tel qu'on est, avec sa lumière mais aussi ses parts d'ombre, oser prendre sa place sans craindre d'écraser son voisin, ...and last, but not the least, avoir la confiance, vitale et essentielle, pour prendre et apprendre ce qu'il y a de mieux dans la vie !

La méthode de tous les ateliers

Les cours s'articulent autour de tout un éventail d'exercices, de jeux et d'improvisations ; en démarrant avec des échauffements adaptés suivant les âges, la dynamique collective et individuelle se met au service d'une prise de conscience du corps, de la voix, de l'imaginaire, autant d'outils précieux pour l'expression de soi.

Une forme finale ?!

Et bien, c'est fort probable !

Sans démarrer avec une visée pré établie, l'idée est d'aboutir à une création finale composée de tout ce que nous aurons travaillé, avec des textes, des bouts d'impro, des chansons et tout ce qui nous semblera beau et bon...tout cela dans une parfaite harmonie !

UNE EXPÉRIENCE ARDÉCHOISE À NULLE AUTRE PAREILLE
LE MARDI DE 17H À 19H - TARIF: 70€ LE TRIMESTRE

THÉÂTRE VOGÜÉ
COURS ADULTE

SOI-MAIME

+D'INFOS
06 41 48 09 85
COMPAGNIE.SOIMAIME@GMAIL.COM
CIE-SOI-MAIME.BLOGSPOT.COM

Contact : 06.41.48.09.85 – compagnie.soimaime@gmail.com

Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

Nous arrivons pratiquement à la mi-mandat de la municipalité qui a été élue aux dernières élections. Il serait intéressant que, comme le font beaucoup de municipalités, soit dressé un bilan des promesses qui avaient été faites, et leur état d'avancement.

À ce jour quelques réalisations : wc allée du château, caves de la Cure aménagées et louées. Que va devenir le bâtiment principal ? Fête du 07/07 déplacée en septembre. En fait ce conseil ressemble plus à un comité des fêtes bis !!! Une municipalité se doit d'avoir des projets ambitieux d'aménagement, d'attractivité et de représentativité et doit savoir s'en donner les moyens financiers.

Deux propositions pratiques :

- Mise en place d'un logiciel répertoriant les numéros de téléphone des habitants permettant de les prévenir par sms lors d'un éventuel danger : incendie, inondation etc...
- Avoir une permanence régulière de « maison France Service » afin d'aider les habitants dans les démarches administratives du quotidien : pôle emploi, assurance retraite, CAF, MSA, assurance maladie, finances publiques dans un lieu de proximité comme la Cure par exemple en créant également un espace de coworking au premier étage et rendre ce lieu actif.

Michel Alazard

Didier Robert

La recette de l'automne

Lasagnes à la caillette et sauté d'aubergines

Pour le sauté d'aubergines il vous faut :

- 4 aubergines
- 5 tomates
- 1 oignon jaune
- 3 gousses d'ail
- Huile d'olive, sel, poivre, herbes de Provence



Couper les aubergines en petits dés. Cuire dans l'huile d'olive en mélangeant souvent puis ajoutez l'ensemble des légumes dans la sauteuse.

Laissez cuire une heure et demie à feu doux, assaisonnez en cours de cuisson, et réservez.

Préparation des lasagnes avec les ingrédients suivants :

- 2 boules de caillettes
- 1 paquet de lasagnes fraîches si possible (sinon des plaques sèches)
- 1 demi-litre de béchamel
- Le sauté d'aubergines
- 100 g de gruyère râpé
- Sel et poivre
- 1 Picodon sec (facultatif)

Étaler un peu d'huile d'olive au fond du plat à lasagnes. Commencer par mettre une petite couche de sauté d'aubergines puis une première couche de lasagnes puis une autre couche de sauté d'aubergines. Ajouter ensuite une couche de tranches fines de caillettes, puis renouvelez l'opération jusqu'en haut du plat.

Finir par la béchamel, le gruyère et, pour ceux qui aiment, le Picodon sec en copeaux.

Enfourner 30 mn à 180 degrés.

Bon appétit !

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Mairie de Vogüé

54 Grand Rue

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

10h-12h / 13h30-16h30

Fermeture hebdomadaire chaque jeudi

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-vogue.com

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

Tel : 04.75.37.61.13

Site internet : www.cc-gorgesardeche.fr

Enfance

Crèche intercommunale Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30

Tel : 04.75.37.40.84

École Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

Gérée par le syndicat intercommunal (SIGRP), joignable chaque lundi et jeudi matin au 04.75.88.03.61 ou par mail :

sigrp07@orange.fr

Église Sainte-Marie de Vogüé

Célébrations baptêmes, mariages, funérailles

Contactez la Maison Paroissiale de

Villeneuve-de-Berg

04.75.94.81.49

Messe chaque dimanche à 9h

(sauf le 2^{ème} dimanche du mois :

messe à Villeneuve-de-Berg à 10h30)

Services

Bureau de poste

52 Grand Rue

Tel : 04.75.37.70.62

Office de tourisme

52 Grand Rue

04.28.91.24.10

pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Mardi : 16h-17h30

Dimanche : 10h00 – 12h00

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

Centre médico-social du Teil

04.75.49.54.70

Santé

Médecin

Dr Bertrand Rousset

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Cabinets Infirmiers

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeutes

Eliane Lèbre

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Pierre Méjean

10 imp Brugière : 06.40.77.09.48

Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Du lundi au vendredi :

8h30-12h15 et 14h-19h

Samedi : 8h30-12h15

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires

Clinique vétérinaire Leroy-Titinger
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :

Du lundi au samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h – 11h45
Mercredi
9h-11h45 / 13h30-17h45

Ruoms :

Du lundi au samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dépannage

Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :
04.63.36.10.09

Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine
public, contactez le SIVU Assainissement en
Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au
public.

En cas d'urgence, contactez Alliance au
04.75.36.91.94

Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

*Mairie de Vogüé
Commission Communication
Impressions Fombon (Aubenas)
Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

